

L'EOLIEN DOIT ENCORE

DÉBAT. Les éoliennes pas si propres ? Des voix s'élèvent contre leur multiplication. La Haute-Normandie, avec sa centaine de projets en cours, est directement concernée.

« L'Imposture ». Le livre de Jean-Louis Butré, préfacé par Valéry Giscard d'Estaing et sorti il y a quinze jours, est un vrai pavé dans la mare.

Le président national de la Fédération environnement durable dénonce la multiplication des éoliennes. Ses arguments, en partie

inédits, méritent de s'y attarder. Voici les principaux et les réactions de Jean-Pierre Girod, conseiller régional Vert, chargé entre autres du développement éolien et de Christophe Maillard, de la compagnie Eole 76, l'un des trois opérateurs éoliens officiant en Haute-Normandie.

1. DESTACHES DANS LE PAYSAGE

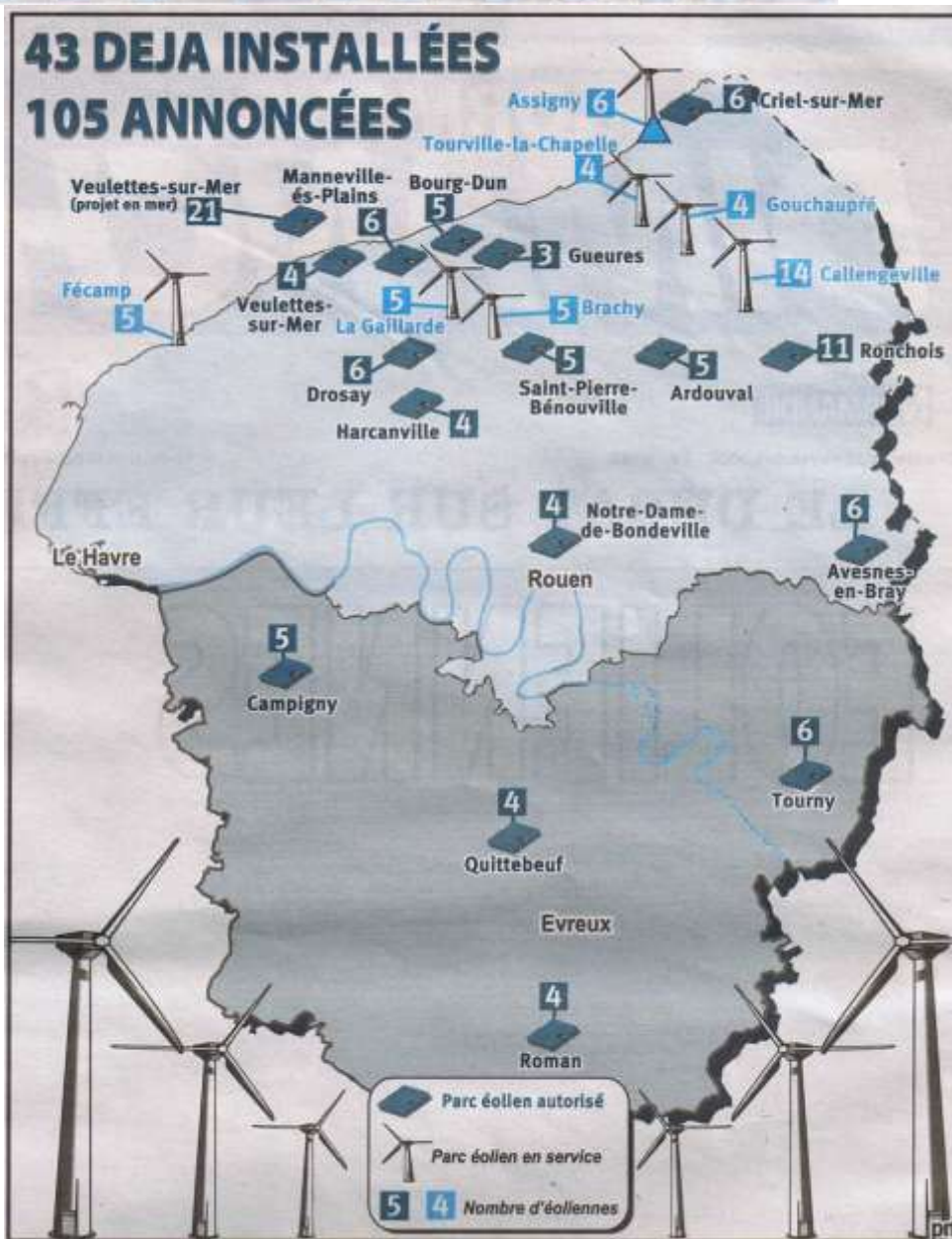
Les arguments de Jean-Louis Butré : « Il y aura bientôt 15 000 mâts plantés dans toute la France. Je n'ai rien contre l'architecture moderne et je ne dirai pas qu'une machine est laide mais une éolienne se voit de 10 à 15 km. Ce qui veut dire qu'on les verra sur 30 % du territoire. Il s'agit de la plus grosse modification du paysage de tous les temps et personne ne s'en préoccupe. »

La réaction de Jean-Pierre Girod (Verts) : « Je suis surpris que personne ne se soit inquiété des pylônes qui défigurent nos campagnes normandes ou les méandres de la Seine. Et ça, ça défigure vraiment. L'impact est énorme, bien plus important que celui des éoliennes.

Pour les aérogénérateurs, des autorisations ont été données là où l'impact paysager est faible. »

La réaction de Christophe Maillard (Eole76) :

« Aujourd'hui, on donne la possibilité à tout le monde de s'exprimer, ce qui n'était pas le cas au moment de l'implantation des lignes à haute tension, c'est sans doute ce qui explique que l'on entende aujourd'hui plus les voix de ceux qui sont contre les éoliennes. Mais nous faisons tout pour limiter l'impact paysager. Nous procédons à des études pointues en préalable sur le paysage, bien sûr, mais aussi sur la faune, la flore. Et toutes les lignes sont enterrées. »



2. UN GACHIS D'ARGENT PUBLIC

Les arguments de Jean-Louis Butré : « 15 000 machines, à raison de 2 millions d'euros chacune, ce sont des milliards d'euros qui vont être dépensés et la France n'en tire aucun bénéfice car elles sont produites en Allemagne, au Danemark ou en Espagne. Les éoliennes vont coûter 2 à 3 milliards d'euros par an et au final, ce sont les usagers d'EDF et donc les contribuables qui vont devoir payer. Les entreprises privées font des

bénéfices énormes. La Compagnie du Vent a ainsi été revendue 573 millions d'euros. Aujourd'hui, si vous voulez gagner de l'argent, vous n'avez qu'à vous lancer dans l'éolien. Votre client, en l'occurrence EDF, s'engage pour les 15 prochaines années à vous racheter à prix d'or votre électricité. C'est inédit. Si vous obtenez la signature d'un maire ce sont plusieurs millions d'euros qui sont à la clef. Nous sommes menacés. C'est un

lobby énorme. »

La réaction de Jean Pierre Girod : « Il n'y a pas de subvention publique mais une obligation de rachat par EDF de l'électricité produite. Or son prix n'est pas forcément excessif par rapport à l'énergie nucléaire car dans le tarif appliqué pour l'électricité produite par des centrales nucléaires on ne tient compte ni

de l'enfouissement des déchets ultimes, ni de la déconstruction des centrales. Alors, on compare quoi au final ? Mais il est vrai qu'au lieu de confier leur gestion à des sociétés privées, on devrait mettre en place des coopératives publiques. »

La réaction de Christophe

Maillard : « Nous ne percevons pas de subventions publiques et

un parc éolien c'est plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissement. Pour le parc de Smermesnil, nous avons investi près de 45 millions d'euros, il faudra au moins 8 ans avant que ce soit rentable. La France a fait le choix de sous-traiter les investissements éoliens, contrairement à ce qu'elle avait fait pour le nucléaire ».

3. UN GADGET DANS LA PRODUCTION ELECTRIQUE

Les arguments de Jean-Louis Butré : « Les éoliennes fonctionnent moins d'un tiers du temps. Si le vent est trop fort, ou pas assez, elles ne produisent pas d'électricité. Et même quand elles tournent, cela ne signifie pas qu'elles sont en production. Si on arrive à 15.000 éoliennes en 2020, on ne produira que 9 % de nos besoins électriques. Elles ne remplaceront jamais le nucléaire. Il faut investir pour trouver d'autres solutions dans les énergies durables, tels que le photovoltaïque, le solaire, la géothermie profonde... Il faut investir dans la

recherche plutôt que gaspiller l'argent public dans l'éolien. »

La réponse de Jean-Pierre Girod : « Elles ne fonctionnent pas à plein temps, ça, on le sait. Mais les éoliennes ont fait d'énormes progrès et supportent des vents bien plus importants. D'autre part, l'éolien n'a pas pour vocation de remplacer le nucléaire il doit être complémentaire du solaire. Mais nous devons trouver une solution au nucléaire car dans soixante ans, les réserves d'uranium auront disparu et bien avant son prix va monter, comme pour le pétrole aujourd'hui. »

La réponse de Christophe Maillard : « Effectivement cela ne remplace pas le nucléaire mais à terme ce sera près de 10 % de notre électricité, ce n'est pas négligeable. Il faut, bien sûr, étudier d'autres énergies propres comme le solaire, la méthanisation, la géothermie. En France nous ne sommes qu'au début, y compris pour l'éolien. »

PROPOS RECUEILLIS
PAR FRANCE-LAURE PONS

■ Jean-Louis Butré, *L'Imposture. Pourquoi l'éolien est un danger pour la France*, édition du Toucan, 12 €

PREMIERE A VEULETTES-SUR-MER

Le premier parc offshore français devait être opérationnel en fin d'année à Veulettes-sur-Mer. Mais la mise en route des 21 aérogénérateurs de 5 MW chacun sur 15 km², visibles de la plage bien que situés à une distance de 6 à 11 km, a dû être repoussée. La société allemande Enertrag, retenue suite à un appel d'offres organisé par le ministère de l'Industrie en 2004, s'explique sur ce délai par la voix du président de la « Centrale Enertrag Côte d'Albâtre » (future société d'exploitation), Philippe Gouverneur : « L'ensemble des

autorisations a été obtenu le mois dernier, ce qui permet d'envisager le début du chantier terrestre (liaison électrique) au premier trimestre 2009. Le chantier en mer aura lieu à la belle saison pour une mise en service complète vers octobre 2010 : c'est le planning théorique. » Car le recours d'opposants auprès du préfet pourrait constituer un nouveau frein au projet, qui incite Philippe Gouverneur à la prudence. Au final, la centrale éolienne devrait alimenter à terme une population de 80 000 habitants en électricité.

FAIRE SES PREUVES

« Cela aurait été dommage de refuser »

« **P**our venir, c'est tout simple, vous prenez l'A28 et vous sortez aux éoliennes ». Smermesnil, Callengeville et Poseville se voient désormais de loin. Inutile de se munir d'un GPS pour les localiser. Et pour cause, ces trois petits villages du pays de Bray accueillent le plus grand parc éolien haut-normand. Quatorze éoliennes mises en service en début d'année, que l'on aurait bien du mal à ne pas remarquer. Des moulins à vent de dernière génération installés en pleine Boutonnière, sur l'une des collines. Un véritable centre d'attraction. Au point que le syndicat d'initiative de Londinières, à quelques kilomètres de là, prévoit d'organiser un circuit touristique éolien. C'est dire l'engouement ! Ici, les grandes machines de 120 mètres de haut (80 mètres pour les mâts et 45 mètres pour les pales) ont tout de suite été intégrées, dans le paysage et dans les esprits. « Il n'y a jamais eu d'opposition, l'installation s'est faite avec l'accord des habitants », affirme Jean-Michel Flahaut, le maire de Smermesnil.

Parc Eolien du PAYS DE BRAY vous êtes sur la promenade du vent...

Dans la mythologie grecque, EOLIE est considéré comme le dieu des vents. Selon la légende, il maîtrisait les vents que lui avait donnés Zeus et qu'il avait enfermés dans une caverne.

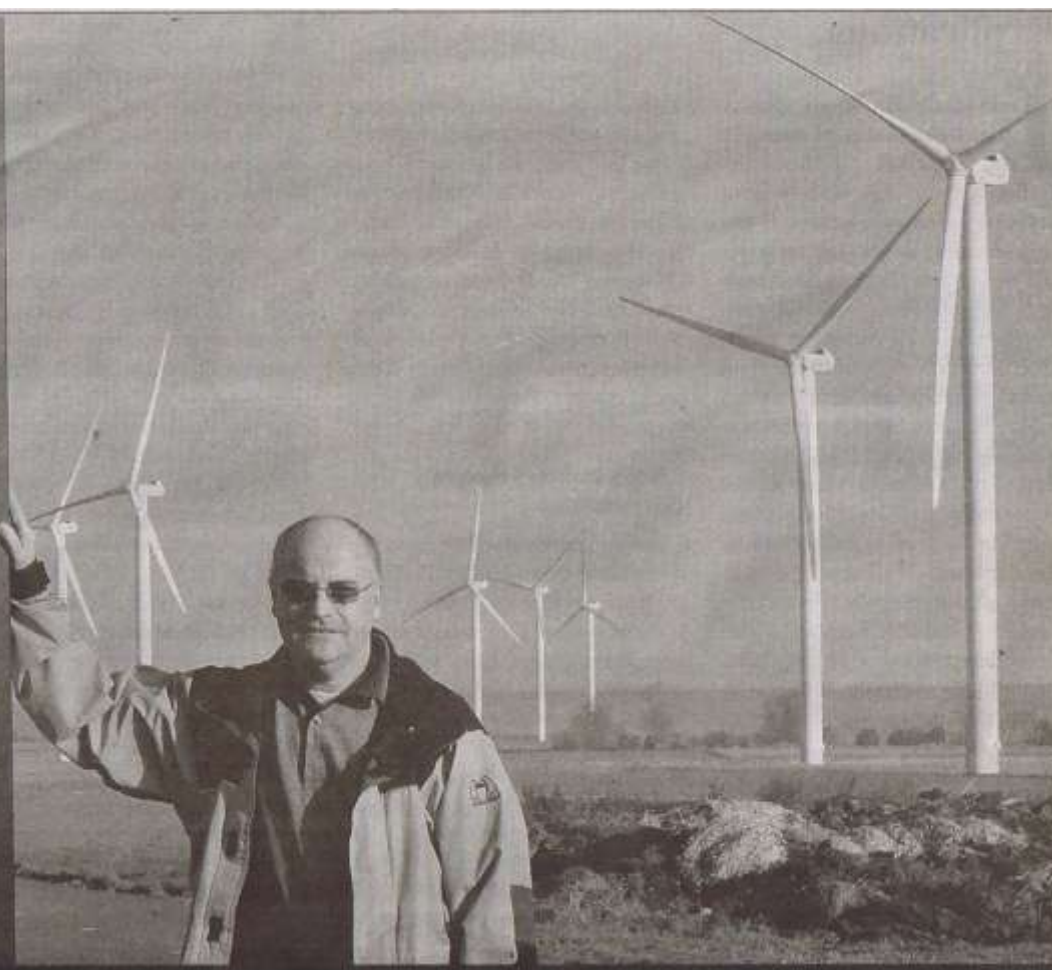
...comment mesurer le vent ?

Le vent est mesuré par des anémomètres et sa direction est donnée par une girouette. Les différentes mesures du vent sont : les nœuds (marin), le m/s ou le Km/h (météo). L'échelle du vent est donnée par l'échelle de Beaufort

...quelques vents célèbres :

les Alizés, l'Aulon, la Bise, l'Harmattan, le Mistral, le Nordet, le Simoun, le Sirocco, le Surail, la Tramontane, Le Zéphyr, ...

...quelques usages du vent :



Une fois les traditionnelles craintes sur les nuisances sonores et sur l'impact paysager écartées, aucune voix ne semble s'être élevée contre le projet. Au point que lors de l'enquête publique, sur les 16 personnes (sur 320 habitants) qui se sont déplacées à la mairie de Smermesnil, personne ne s'est prononcé contre.

« Le commissaire enquêteur n'en revenait pas ! », se souvient Jean-Michel Flahaut.

On est loin des réunions publiques où les gendarmes sont obligés d'intervenir pour départager les opposants et les défenseurs des éoliennes, comme cela s'est déjà vu dans l'Eure notamment.

Une acceptation de principe qui s'est confirmée une fois les

éoliennes mises en service.

« Oui je suis favorable aux éoliennes. C'est toujours plus beau que des poteaux électriques d'une ligne à haute tension. Et en plus, c'est de l'énergie propre. Il faut agir, sinon nous allons droit dans le mur. Les éoliennes sont une des réponses, elles vont dans le bon sens », lance Thierry Normand, garagiste et unique commerçant du village de Smermesnil. « Dans ma clientèle, je n'entends pas de récriminations. Mis à part quelques problèmes d'interférence dans les téléviseurs, qui ont été rapidement réglés, personne ne s'en plaint. Et en plus c'est juteux pour la commune, me semble-t-il », reprend le

commerçant.

L'arrivée des éoliennes sur les trois communes est effectivement une source de revenus inattendue pour les collectivités.

« En plus, c'est juteux »

« Entre les taxes foncières et professionnelles, c'est environ 150 000 euros par an qui vont être versés », indique Christophe Maillard, responsable de projet pour Eole 76, la société propriétaire des 14 éoliennes.

Une somme non négligeable pour des villages de quelques centaines

d'habitants. Et une source de revenus supplémentaire pour les propriétaires des terres où sont installées les éoliennes. Près de 4 500 euros par éolienne et par an. De quoi mettre tout le monde d'accord.

« Si on avait refusé, le parc aurait été installé dans une commune voisine. Nous aurions tout de même vu les éoliennes et on n'aurait eu aucune retombée. Avouez que cela aurait été dommage », lâche Jean-Michel Flahaut. Un argument qui pèse.

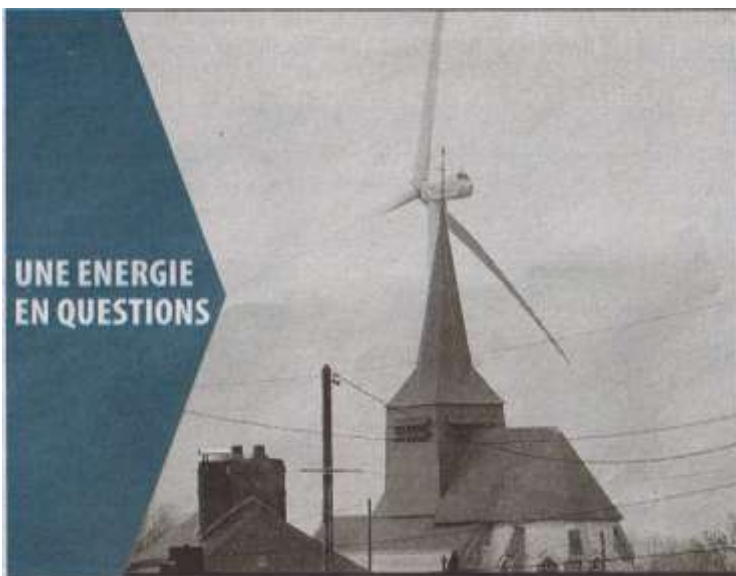
FRANCE-LAURE PONS

SI VOUS SOUHAITEZ REAGIR : fl.pons@presse-normande.com

DANS L'EURE ÇA NE PASSE PAS

Pas une éolienne n'est pour le moment installée dans l'Eure. Alors que la Seine-Maritime compte déjà 43 éoliennes en service, sur 7 parcs, le département de l'Eure n'en compte aucune. Pourquoi une telle différence ? Rien à voir avec le vent car les nombreux plateaux euros semblent eux aussi propices à l'installation d'éoliennes mais bien à l'opposition locale.

Ainsi, sur les quatre permis de construire accordés (voir infographie en page 2) tous font actuellement l'objet de recours.



L'objectif des 15 000, c'est quoi ?

Face à ses voisins allemands (22 000 MW déjà installés) et espagnols (15 000 MW), la France fait pâle figure : 1 500 MW installés seulement fin 2006. Pour combler son énorme retard, l'Hexagone s'est engagé auprès de ses partenaires européens à produire 21 % d'électricité renouvelable d'ici 2010. Pour cela, il faudra au moins produire 10 000 MW, ce qui équivaut à 15 000 éoliennes. Les régions littorales, comme la Seine-Maritime sont particulièrement propices à en recevoir.

Pourquoi tant de retard ?

La France a tardé à se lancer dans l'éolien et aujourd'hui, entre les lourdeurs administratives (études, demandes de permis, recours éventuels...) et le marché saturé, il faut plusieurs années pour qu'un parc soit mis en service. Le Danemark et l'Allemagne, là où sont installés les principaux industriels, ont du mal à faire face à la demande. Il faut attendre deux ans pour acheter une éolienne. Alors, dans ces conditions, même quand il n'y a pas d'opposition locale, les délais s'allongent. A Smermesnil, il a fallu sept ans.

Comment l'électricité est-elle redistribuée ?

L'électricité produite par les éoliennes est rachetée par EDF. Dans les zones dites de « développement éolien », notamment le Pays de Bray, EDF est obligée de racheter à un tarif fixé par décret (environ 8,2 centimes du kilowatt heure). L'électricité est ensuite acheminée vers des postes sources. Ils sont installés à Neufchâtel et à NesleNormandeuse pour le parc de Callengeville, où les 14 éoliennes produisent l'équivalent de la consommation annuelle de 60 000 à 80 000 personnes.

L'EOLIEN DOIT ENCORE FAIRE SES EPREUVES

DEBAT. Les éoliennes pas si propres ? Des voix s'élèvent contre leur multiplication. La Haute-Normandie, avec sa centaine de projets en cours, est directement concernée.

« L'Imposture ». Le livre de Jean-Louis Butré, préfacé par Valéry Giscard d'Estaing et sorti il y a quinze jours, est un vrai pavé dans la mare. Le président national de la Fédération environnement durable dénonce la multiplication des éoliennes. Ses arguments, en partie inédits, méritent de s'y attarder. Voici les principaux et les réactions de Jean-Pierre Girod, conseiller régional Vert, chargé entre autres du développement éolien et de Christophe Maillard, de la compagnie Eole 76, l'un des trois opérateurs éoliens officiant en Haute-Normandie.

1. DES TACHES DANS LE PAYSAGE

Les arguments de Jean-Louis Butré :

« Il y aura bientôt 15 000 mâts plantés dans toute la France. Je n'ai rien contre l'architecture moderne et je ne dirai pas qu'une machine est laide mais une éolienne se voit de 10 à 15 km. Ce qui veut dire qu'on les verra sur 30 % du territoire. Il s'agit de la plus grosse modification du paysage de tous les temps et personne ne s'en préoccupe. »

La réaction de Jean-Pierre Girod (Verts) :

« Je suis surpris que personne ne se soit inquiété des pylônes qui défigurent nos campagnes normandes ou les méandres de la Seine. Et ça, ça défigure vraiment. L'impact est énorme, bien plus important que celui des éoliennes.

Pour les aérogénérateurs, des autorisations ont été données là où l'impact paysager est faible. »

La réaction de Christophe Maillard (Eole76) :

« Aujourd'hui, on donne la possibilité à tout le monde de s'exprimer, ce qui n'était pas le cas au moment de l'implantation des lignes à haute tension, c'est sans doute ce qui explique que l'on entende aujourd'hui plus les voix de ceux qui sont contre les éoliennes. Mais nous faisons tout pour limiter l'impact paysager. Nous procédons à des études pointues en préalable sur le paysage, bien sûr, mais aussi sur la faune, la flore. Et toutes les lignes sont enterrées. »

2. UN GACHIS D'ARGENT PUBLIC

Les arguments de Jean-Louis Butré :

« 15 000 machines, à raison de 2 millions d'euros chacune, ce sont des milliards d'euros qui vont être dépensés et la France n'en tire aucun bénéfice car elles sont produites en Allemagne, au Danemark ou en Espagne. Les éoliennes vont coûter 2 à 3 milliards d'euros par an et au final, ce sont les usagers d'EDF et donc les contribuables qui vont devoir payer. Les entreprises privées font des bénéfices énormes. La Compagnie du Vent a ainsi été revendue 573 millions d'euros. Aujourd'hui, si vous voulez gagner de l'argent, vous n'avez qu'à vous lancer dans l'éolien. Votre client, en l'occurrence EDF, s'engage pour les 15 prochaines années à vous racheter à prix d'or votre électricité. C'est inédit. Si vous obtenez la signature d'un maire ce sont plusieurs millions d'euros qui sont à la clef. Nous sommes menacés. C'est un lobby énorme. »

La réaction de Jean Pierre Girod :

« Il n'y a pas de subvention publique mais une obligation de rachat par EDF de l'électricité produite. Or son prix n'est pas forcément excessif par rapport à l'énergie nucléaire car dans le tarif appliqué pour l'électricité produite par des centrales nucléaires on ne tient compte ni de l'enfouissement des déchets ultimes, ni de la dé construction des centrales. Alors, on compare quoi au final? Mais il est vrai qu'au lieu de confier leur gestion à des sociétés privées, on devrait mettre en place des coopératives publiques. »

La réaction de Christophe Maillard :

« Nous ne percevons pas de subventions publiques et un parc éolien c'est plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissement. Pour le parc de Smermesnil, nous avons investi près de 45 millions d'euros, il faudra au moins 8 ans avant que ce soit rentable. La France a fait le choix de sous-traiter les investissements éoliens, contrairement à ce qu'elle avait fait pour le nucléaire ».

3. UN GADGET DANS LA PRODUCTION ELECTRIQUE

Les arguments de Jean-Louis Butré :

« Les éoliennes fonctionnent moins d'un tiers du temps, Si le vent est trop fort, ou pas assez, elles ne produisent pas d'électricité. Et même quand elles tournent, cela ne signifie pas qu'elles sont en production. Si on arrive à 15.000 éoliennes en 2020, on ne produira que 9 % de nos besoins électriques. Elles ne remplaceront jamais le nucléaire. Il faut investir pour trouver d'autres solutions dans les énergies durables, tels que le photovoltaïque, le solaire, la géothermie profonde ... Il faut investir dans la recherche plutôt que gaspiller l'argent public dans l'éolien. »

La réponse de Jean-Pierre Girod : «

Elles ne fonctionnent pas à plein temps, ça, on le sait. Mais les éoliennes ont fait d'énormes progrès et supportent des vents bien plus importants. D'autre part, l'éolien n'a pas pour vocation de remplacer le nucléaire il doit être complémentaire du solaire. Mais nous devons trouver une solution au nucléaire car dans soixante ans, les réserves d'uranium auront disparu et bien avant son prix va monter, comme pour le pétrole aujourd'hui. »

La réponse de Christophe Maillard :

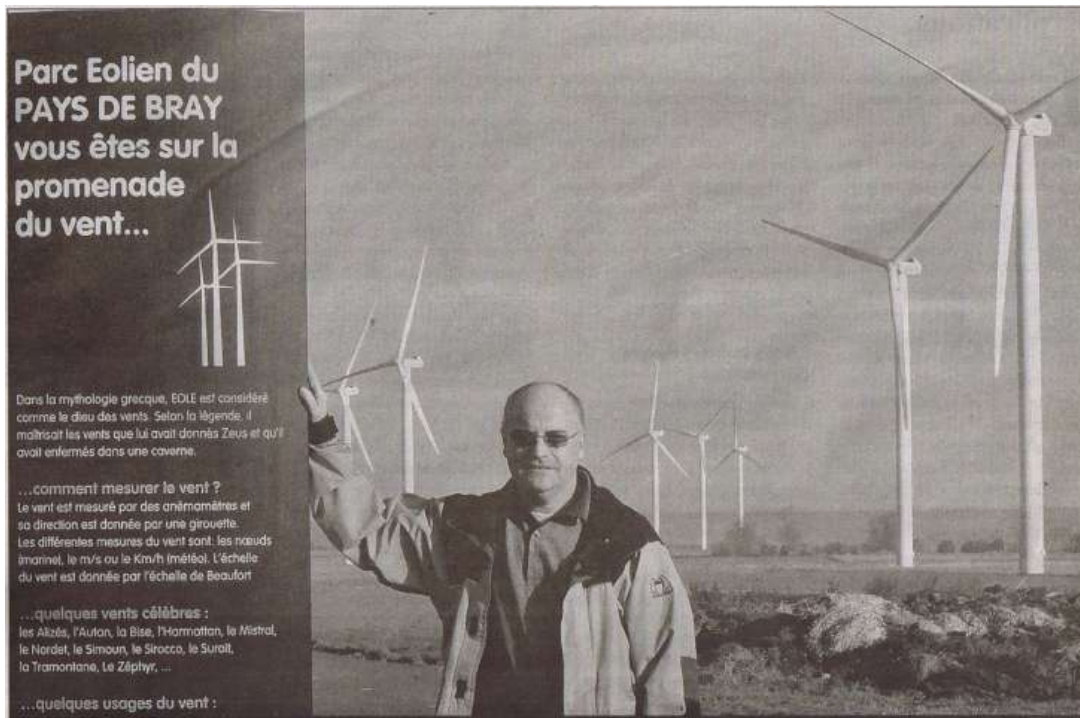
« Effectivement cela ne remplace pas le nucléaire mais à terme ce sera près de 10 % de notre électricité, ce n'est pas négligeable. Il faut, bien sûr, étudier d'autres énergies propres comme le solaire, la méthanisation, la géothermie. En France nous ne sommes qu'au début, y compris pour l'éolien. »

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCE-LAURE PONS

- Jean-louis Butré, l'Imposture. Pourquoi l'éolien est un danger pour la France, édition du Toucan, 12€

« Cela aurait été dommage de refuser »

« **P**our venir, c'est tout simple, vous prenez l'A28 et vous sortez aux éoliennes » Smermesnil, Callengeville et Poseville se voient désormais de loin. Inutile de se munir d'un GPS pour les localiser. Et pour cause, ces trois petits villages du pays de Bray accueillent le plus grand parc éolien haut-normand. Quatorze éoliennes mises en service en début d'année, que l'on aurait bien du mal à ne pas remarquer. Des moulins à vent de dernière génération installés en pleine Boutonnière, sur l'une des collines. Un véritable centre d'attraction. Au point que le syndicat d'initiative de Londinières, à quelques kilomètres de là, prévoit d'organiser un circuit touristique éolien. C'est dire l'engouement! Ici, les grandes machines de 120 mètres de haut (80 mètres pour les mâts 'et 45 mètres pour les pales) ont tout de suite été intégrées, dans le paysage et dans les esprits. « *Il n'y a jamais eu d'opposition, l'installation s'est faite avec l'accord des habitants* », affirme Jean-Michel Flahaut, le maire de Smermesnil.



Dans la mythologie grecque, EOLE est considéré comme le dieu des vents, Selon la légende, il maîtrisait les vents que lui avait donnés Zeus et qu'il avait enfermés dans une caverne.

... Comment mesurer le vent?

Le vent est mesuré par des anémomètres et sa direction est donnée par une girouette.

les différentes mesures du vent sont : les nœuds (marine). le m/s ou le Km/h (météo), l'échelle du vent est donnée par l'échelle de Beaufort

... quelques vents célèbres :

les Alizés, l'Autan, la Bise, l'Harmattan, le Mistral. le Nordet, le Simoun, le Sirocco, le Suroit, la Tramontane, Le Zéphyr, ...

... quelques usages du vent :

Jean-Michel Flahaut, le maire de Smermesnil, est fier d'accueillir le plus grand parc éolien haut-normand

Une fois les traditionnelles craintes sur les nuisances sonores et sur l'impact paysager écartées, aucune voix ne semble s'être élevée contre le projet. Au point que lors de l'enquête publique, sur les 16 personnes (sur 320 habitants) qui se sont déplacées à la mairie de Smermesnil, personne ne s'est prononcé contre.

« *Le commissaire enquêteur n'en revenait pas!* », se souvient Jean-Michel Flahaut.

On est loin des réunions publiques où les gendarmes sont obligés d'intervenir pour départager les opposants et les défenseurs des éoliennes, comme cela s'est déjà vu dans l'Eure notamment.

Une acceptation de principe qui s'est confirmée une fois les éoliennes mises en service.

« *Oui je suis favorable aux éoliennes. C'est toujours plus beau que des poteaux électriques d'une ligne à haute tension. Et en plus, c'est de l'énergie propre. Il faut agir, sinon nous allons droit dans le mur. Les éoliennes sont une des réponses, elles vont dans le bon sens,* », lance Thierry Normand, garagiste et unique commerçant du village de Smermesnil. « *Dans ma clientèle, je n'entends pas de récriminations. Mis à part quelques problèmes d'interférence dans les téléviseurs, qui ont été rapidement réglés, personne ne s'en plaint. Et en plus c'est juteux pour la commune, me semble-t-il* », reprend le commerçant.

L'arrivée des éoliennes sur les trois communes est effectivement une source de revenus inattendue pour les collectivités.

«En plus, c'est juteux»

« *Entre les taxes foncières et professionnelles, c'est environ 150 000 euros par an qui vont être versés* », indique Christophe Maillard, responsable de projet pour Eole 76, la société propriétaire des 14 éoliennes.

Une somme non négligeable pour des villages de quelques centaines d'habitants. Et une source de revenus supplémentaire pour les propriétaires des terres où sont installées les éoliennes. Près de 4 500 euros par éolienne et par an. De quoi mettre tout le monde d'accord.

« *Si on avait refusé, le parc aurait été installé dans une commune voisine. Nous aurions tout de même vu les éoliennes et on n'aurait eu aucune retombée. Avouez que cela aurait été dommage* », lâche Jean-Michel Flahaut. Un argument qui pèse.

FRANCE-LAURE PONS SI VOUS SOUHAITEZ REAGIR: fl.ponS@pressenonnande.com

DANS L'EURE ÇA NE PASSE PAS

Pas une éolienne n'est pour le moment installée dans l'Eure. Alors que la Seine-Maritime compte déjà 43 éoliennes en service, sur 7 parcs, le département de l'Eure n'en compte aucune. Pourquoi une telle différence ? Rien à voir avec le vent car les nombreux plateaux eurois semblent eux aussi propices à l'installation d'éoliennes mais bien à l'opposition locale.

Ainsi, sur les quatre permis de construire accordés (voir infographie en page 2) tous font actuellement l'objet de recours.

L'objectif des 15 000, c'est quoi?

Face à ses voisins allemands (2200.0 MW déjà installés) et espagnols (15 000 MW), la France fait pâle figure: 1 500 MW installés seulement fin 2006. Pour combler son énorme retard, l'Hexagone s'est engagé auprès de ses partenaires européens à produire 21 % d'électricité renouvelable d'ici 2010. Pour cela, il faudra au moins produire 10 000 MW, ce qui équivaut à 15.000 éoliennes. Les régions littorales, comme la Seine-Maritime sont particulièrement propices à en recevoir.

Pourquoi tant de retard?

La France a tardé à se lancer dans l'éolien et aujourd'hui, entre les lourdeurs administratives (études, demandes de permis, recours éventuels ...) et le marché saturé, il faut plusieurs années pour qu'un parc soit mis en service. Le Danemark et l'Allemagne, là où sont installés les principaux industriels, ont du mal à faire face à la demande. Il faut attendre deux ans pour acheter une éolienne

Alors, dans ces conditions, même quand il n'y a pas d'opposition locale, les délais s'allongent. A Smermesnil, il a fallu sept ans.

Comment l'électricité est-elle redistribuée?

L'électricité produite par les éoliennes est rachetée par EDF. Dans les zones dites de « développement éolien », notamment le Pays de Bray, EDF est obligée de racheter à un tarif fixé par décret (environ 8,2 centimes du kilowatt heure). L'électricité est ensuite acheminée vers des postes sources. Ils sont installés à Neufchâtel et à NesleNormandeuse pour le parc de Calengeville, où les 14 éoliennes produisent l'équivalent de la consommation annuelle de 60 000 à 80 000 personnes.

PREMIERE A VEULETTES-SUR-MER

le premier parc offshore français devait être opérationnel en fin d'année à Veulettes-sur-Mer: Mais la mise en route des 21 aérogénérateurs de 5 MW chacun sur 15 km², visibles de la plage bien que situés à une distance de 6 à 11 km, a dû être repoussée. La société allemande Enertrag, retenue suite à un appel d'offres organisé par le ministère de l'Industrie en 2004, s'explique sur ce délai par la voix du président de la « Centrale Enertrag Côte d'Albâtre» (future société d'exploitation), Philippe Gouverneur: « L'ensemble, des autorisations a été obtenu le mois dernier, ce qui permet d'envisager le début du chantier terrestre (liaison électrique) au premier trimestre 2009. Le chantier en mer aura lieu à la belle saison pour une mise en service complète vers octobre 2010: c'est le planning théorique. »

Car le recours d'opposants auprès du préfet pourrait constituer un nouveau frein au projet, qui incite Philippe Gouverneur à la prudence. Au final, la centrale éolienne devrait alimenter à terme 'une population de 80 000 habitants en électricité.